



Déclaration de l'leet du CSEE

La voix des enseignants dans le débat Sorbonne/Bologne sur l'avenir de l'enseignement supérieur et la recherche en Europe : Contribution à la conférence intergouvernementale de Berlin sur l'enseignement supérieur

1. Le débat majeur qui s'est tenu en Europe autour des Déclarations de la Sorbonne et de Bologne a eu lieu principalement au niveau ministériel. Alors que les organisations représentant les institutions d'enseignement supérieur et les étudiants au niveau européen ont été encouragés à participer au débat, les enseignants et les chercheurs ont été pour la plupart tenus à l'écart de ces processus. Dans le cadre du débat qui va suivre la Conférence de Berlin, l'IE/Europe et le CSEE sont fermement décidés à faire entendre la voix des enseignants de l'enseignement supérieur et des chercheurs et à ce que les questions générales relatives à la transformation des systèmes de l'enseignement supérieur européen soient abordées.

Les syndicats de l'enseignement supérieur pensent que le rôle historique des universités doit être maintenu et développé afin de répondre aux besoins de la société européenne et de ses citoyens. Ils pensent également que cela est au moins aussi important que les impératifs du marché mondial qui semblent être à la base des réflexions du débat Sorbonne/Bologne. Par conséquent, les syndicats du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche désirent, par le biais de l'IE/Europe et du CSEE, exposer leur vision de l'avenir de l'enseignement supérieur et revendiquer leur droit à participer au débat. Le cas échéant, nous souhaitons également impliquer pleinement dans le débat nos membres, les universités dans lesquelles ils travaillent et leurs étudiants. Nous sommes également conscients du défi mondial que représentent, pour l'enseignement supérieur et la recherche, les négociations de l'AGCS, qui sont combinées au processus Sorbonne/Bologne, mais au côté desquelles 'Sorbonne/Bologne' est un modèle de transparence et d'ouverture de débat. Nous croyons fermement que les liens entre ces processus au niveau mondial et au niveau européen doivent être révélés au grand jour, et nous pensons que les implications de ces processus en ce qui concerne les caractéristiques futures de l'enseignement supérieur et la recherche doit être soumis à un débat dans lequel le personnel académique, tout comme les institutions et les étudiants peuvent exprimer leur point de vue.

2. L'IE/Europe et le CSEE profiteront de l'opportunité offerte par la Conférence de Berlin et le débat qui en résultera pour réorienter la discussion sur les questions plus générales de l'enseignement supérieur, pas uniquement dans un contexte européen élargi mais en relation avec l'enseignement supérieur européen dans un contexte global. Il est particulièrement important de réaffirmer que l'enseignement supérieur et la recherche sont des activités de sociétés civiles qui appartiennent au domaine public. Le caractère du débat intergouvernemental qui a eu lieu jusqu'à présent reconnaît que l'enseignement supérieur fait partie du service public et qu'il a des objectifs généraux dans la société qui requièrent des mesures gouvernementales et officielles. Bien que les ressources privées représentent une grande partie du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous insistons fermement sur la nécessité de maintenir le caractère public de l'enseignement supérieur. Cet aspect est essentiel si l'on veut atteindre les objectifs à long terme de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant la

génération et la transmission des connaissances et de la culture, l'accès plus facile à l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie. Il est vital d'affirmer clairement et fermement le caractère public des secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche si on veut les protéger de l'AGCS (bien que les protections des services publics soumis à l'AGCS n'aient pas été expérimentées et pourraient s'avérer inadéquates). Par conséquent nous soutenons fermement la position de l'UE consistant à ne pas offrir de libéraliser davantage le secteur de l'éducation dans le cadre des négociations sur l'AGCS.

La majeure partie du débat au sein des systèmes de l'enseignement supérieur européen s'est concentrée sur la proposition de Bologne qui consiste à établir un modèle européen de qualifications pour l'enseignement supérieur plus cohérent, basé sur la licence, la maîtrise et le doctorat. Un nombre limité d'années sera fixé pour l'obtention des diplômes. Les réactions des différents pays sur cette proposition sont très variées et l'attention apportée à cette question a quelque peu déformé le débat. Les systèmes nationaux semblent modeler les propositions de diplômes afin de les adapter à leur propre cas, tout en se détournant des questions émanant des nouvelles exigences pédagogiques, sociales et technologiques posées à l'enseignement supérieur. Il est essentiel pour les enseignants et les établissements de l'enseignement supérieur d'être associés au débat parce qu'ils sont directement concernés par ces exigences et ont quotidiennement la responsabilité de les satisfaire.

3. L'exercice de cette responsabilité est une tâche complexe : les universités ont une responsabilité sociale et doivent à la fois pouvoir répondre de leurs actes devant l'opinion. D'autre part, elles doivent maintenir l'autonomie des établissements qui est essentielle pour faire progresser l'étude et la recherche, ainsi que pour les libertés académiques. Le caractère des universités et leur relation avec l'état évoluent en raison de la massification de l'enseignement supérieur. Cependant, le caractère spécifique des universités reste valable et, si elles souhaitent maintenir leurs caractéristiques essentielles, elles devront être prudentes dans leurs réponses aux pressions du « marché ». Il n'est pas dans l'intérêt à long terme de la société, des étudiants, des employeurs, ou mêmes des universités, de commercialiser l'enseignement supérieur. Il faut maintenir un équilibre entre, d'une part, les principes de l'autonomie des établissements et des libertés académiques et, d'autre part, les responsabilités sociales; ces dernières restant des caractéristiques importantes de la relation entre l'université et le personnel académique. Cet équilibre est important en soi et est surtout crucial si les universités veulent rester la source clé de l'innovation en réponse à l'accélération de la demande sociale et scientifique.
4. De nombreuses forces déterminent les contours de l'environnement dans lequel opèrent les universités et le personnel académique. Les gouvernements et institutions européennes doivent coopérer avec les universités et leur personnel pour défendre et développer le rôle des universités de manière adéquate. Cet effort partagé est essentiel si l'on veut atteindre les objectifs du processus Sorbonne/Bologne. Le caractère distinctif de l'enseignement supérieur en Europe doit être protégé si ce secteur veut survivre à la pression du « marché » mondial et entrer dans la « compétition » au sein de celui-ci. Aucun des partenaires des systèmes de l'enseignement supérieur en Europe n'a intérêt à ce que l'enseignement supérieur devienne un produit homogénéisé, ni à ce que, à moyen terme, il devienne une marchandise dans le futur marché mondial de l'enseignement supérieur.
5. L'IE/Europe, le CSEE et leurs organisations membres dans ce secteur souhaitent travailler avec les hiérarchies universitaires, les gouvernements et autres décideurs politiques au niveau national et européen, afin de développer des stratégies plus générales pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe. Nous considérons cet élargissement du débat comme étant essentiel dans le cadre d'une stratégie à long terme pour l'enseignement supérieur en Europe.
6. Nous pensons que la Conférence de Berlin doit initier le dialogue entre, d'une part, les gouvernements européens et les décideurs politiques et, d'autre part, les représentants du personnel académique à qui incombe la plus grande responsabilité, puisqu'ils dispensent concrètement l'enseignement et mènent la recherche, et qui se trouvent au centre des innovations et de l'identification de nouvelles tendances et besoins. Le personnel académique doit travailler dans des conditions lui permettant de répondre aux diverses demandes. Dans de nombreux pays européens, le personnel académique a répondu à la

« massification » et à l'apprentissage tout au long de la vie, et a fait face aux pressions des employeurs et du marché, sans ressources supplémentaires et sans reconnaissance de la charge additionnelle qui leur incombe. Nous pensons que cette tendance ne peut persister sans infliger des dégâts irrémédiables à l'enseignement supérieur, à la qualité des cours donnés et aux résultats de la recherche. Les problèmes spécifiques qui doivent être abordés sont la précarité, les contrats à durée déterminée, les difficultés croissantes à poursuivre une carrière dans l'enseignement supérieur ou la recherche, et l'importance croissante des tâches administratives ou de la recherche de fonds extérieurs. Le personnel académique a besoin d'un environnement de travail stable, de soutien et doit avoir la perspective d'une carrière professionnelle intéressante. Nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous les acteurs de l'enseignement supérieur ainsi que de la société, de permettre aux enseignants et aux chercheurs de l'enseignement supérieur de réaliser ces conditions.

De même, dans le cadre d'un renforcement futur de la mobilité du personnel académique, les salaires et les conditions de travail doivent devenir l'une des priorités, et l'IE(Europe), le CSEE et leurs organisations membres doivent avoir la possibilité de contribuer à ce processus par l'information et la production de nouvelles idées.

7. La proposition de Bologne d'instaurer un système de comparabilité des diplômes soulève la question de l'assurance de la qualité. Nous sommes conscients que la question de la qualité a également été soulevée à la suite du développement de l'enseignement supérieur de masse au cours des vingt dernières années. L'IE/Europe et le CSEE se sont engagés à maintenir et à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nos membres actifs dans ce secteur ont lutté pour maintenir la qualité face aux nouvelles exigences et aux nouveaux changements ainsi qu'aux importantes réductions des subventions octroyées par étudiant. Nous soutenons que l'assurance de la qualité doit d'abord être la responsabilité des enseignants, à la fois au travers de leur responsabilité personnelle en tant que membres de la profession académique et au travers de l'évaluation et du soutien par les pairs. Les systèmes externes aux universités devraient se préoccuper uniquement de l'adéquation des dispositions propres à ces universités et ne devraient pas évaluer le personnel. Le but de l'assurance de la qualité est le soutien et l'amélioration du système. Les conséquences financières engendrées par les processus d'assurance de la qualité doivent être identifiées. Les systèmes de qualité reflètent le caractère des systèmes d'enseignement supérieur nationaux et les cultures qui y sont liées. Cette diversité doit être respectée. Les enseignants jouent un rôle central dans l'assurance de la qualité. Il faut leur donner l'opportunité de participer au développement professionnel et les y encourager. Cela est essentiel s'ils veulent maintenir et développer leurs compétences pédagogiques, approfondir leurs connaissances concernant des sujets spécifiques ou adopter de nouveaux rôles face aux pressions intenses et continues du changement.

L'IE(Europe) et le CSEE, en collaboration avec la GEW d'Allemagne ont organisé un Forum à Berlin en avril 2003, dont les thèmes principaux ont été la qualité (accréditation) et les salaires et conditions de travail des personnels académiques. Les rapports sont en cours de finalisation et nous sommes désireux d'en faire connaître les résultats comme contribution au débat sur ces questions dans les années qui viennent.

Au niveau mondial, l'Internationale de l'éducation (IE) a entrepris un travail sur des lignes directrices sur l'offre transnationale en matière d'enseignement supérieur. Nous pensons qu'il est essentiel de développer ces lignes directrices afin de maintenir la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche et de protéger la nature de l'enseignement supérieur dans un environnement mondial de plus en plus commercialisé. Un projet de lignes directrices est en préparation au sein de l'IE, et actuellement en discussion avec l'UNESCO.

8. L'enseignement supérieur de masse et l'apprentissage tout au long de la vie vont, ensemble, représenter une révolution pédagogique et sociale. Cela est particulièrement vrai lorsque nous envisageons dans sa totalité l'impact des technologies de la communication et de la mondialisation. Une tâche urgente à présent consiste à établir un planning global reprenant tous les partenaires de l'enseignement supérieur.

La majeure partie de l'expérience relative à ces tendances se trouve dans les universités. Une fois de plus, nous insistons pour que nos membres soient intégrés dans le débat qui, jusqu'à présent, s'est tenu principalement entre les décideurs politiques aux niveaux européen et national.

9. Le domaine des communications électroniques et de l'Internet est probablement celui pour lequel il est le plus difficile de prévoir l'évolution de l'enseignement supérieur. La plupart des enseignants de l'enseignement supérieur et des chercheurs vivent aujourd'hui une transformation dans leurs méthodes de travail et dans le potentiel d'information et de communication mis à leur portée. Ces développements ont généré énormément d'opportunités nouvelles mais ont également fait augmenter la pression qui repose sur eux. La rapidité des changements et du développement des nouvelles capacités techniques exige de nouvelles réponses du personnel académique et requiert une mise à jour régulière de leurs propres compétences. Cependant, les changements que l'on peut escompter dans le domaine de l'enseignement fourni par des moyens de communication électroniques, bien que déjà importants aujourd'hui, ne cesseront de croître. Les enseignants ont raison de se soucier de ces tendances, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et les possibilités que l'enseignement offre de satisfaire au fur et à mesure les besoins en perpétuelle évolution des étudiants. (Cela est particulièrement vrai puisque la population des étudiants se diversifie et que beaucoup de jeunes étudiants ressentent le besoin du soutien de leurs camarades et des enseignants). C'est pourquoi nous insistons sur le fait que les représentants des enseignants et des étudiants doivent être impliqués de près dans le développement et l'application des nouveaux moyens de communication pour l'enseignement supérieur.
10. Les nouveaux moyens de communication ne sont qu'un exemple de la rapidité des changements auxquels l'enseignement supérieur doit s'adapter. L'enseignement supérieur est souvent le premier secteur à ressentir l'impact des tendances qui affecteront plus tard l'ensemble du secteur de l'éducation. Cela est particulièrement le cas en ce qui concerne la mondialisation. Les enseignants et les chercheurs font partie d'une communauté intellectuelle mondiale depuis de nombreuses années, mais l'Internet et d'autres tendances de la mondialisation sont les caractéristiques frappantes de l'intensification de la coopération au niveau mondial et du dialogue entre les personnels académiques. Parmi beaucoup d'autres fonctions dans la société, les établissements d'enseignement supérieur constituent le "foyer" des formateurs des enseignants, et la formation des enseignants est la force motrice du changement dans les systèmes d'éducation en général. De nos jours, la formation des enseignants est marquée par des schémas de coopération entre les universités et les écoles. De plus, les enseignants à tous les niveaux ont rapidement reconnu leur propre besoin d'un développement professionnel continu. Les universités et les écoles ont souvent travaillé conjointement pour répondre à ces besoins (dans de nombreux cas ils utilisent les nouvelles technologies et des nouvelles méthodes de travail à cet effet). L'IE/Europe et le CSEE accueillent chaleureusement ces tendances qui renforcent l'unité au sein de la profession enseignante ainsi que l'approche générale vis-à-vis du développement de l'éducation, dont l'apprentissage tout au long de la vie est reconnue comme une caractéristique cruciale.
11. En conclusion, l'IE/Europe et le CSEE pensent que le processus Sorbonne/Bologne n'a pas exploré ces questions de façon assez approfondie. Il n'a pas non plus entamé le débat suffisamment pour y inclure les partenaires essentiels du changement. Si le débat doit mener à un véritable « espace européen pour l'enseignement et la recherche », nous pensons qu'il doit être élargi et approfondi. Nous devons en particulier chercher ensemble un modèle d'enseignement supérieur adéquat et viable, dans lequel le caractère distinctif de l'enseignement supérieur en Europe, y compris le rôle public et l'autonomie des universités, équilibrerait les pressions mondiales tendant vers un « marché » du supérieur.